

BILAN DE LÉGISLATURE 2016 – 2021

INTRODUCTION

- 1 CENTRE DE PULLY – CŒUR DE VILLE
 - 2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
 - 3 TRANSPORTS, MOBILITÉ ET ÉNERGIE
 - 4 ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU PATRIMOINE
 - 5 SERVICE À LA POPULATION – EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION
 - 6 VIE SOCIALE ET CULTURELLE
 - 7 SÉCURITÉ
 - 8 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
 - 9 FINANCES COMMUNALES
- GESTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19



INTRODUCTION

Début 2017, la Municipalité publiait son programme de législature pour la période 2016 – 2021, sur lequel elle avait travaillé dès son entrée en fonction, le 1^{er} juillet 2016.

Ce document n'était pas à considérer comme une liste de tâches à réaliser impérativement dans les 5 années suivantes, qu'il aurait suffi de pointer au terme de la législature pour vérifier le travail effectué et déterminer un hypothétique taux de réussite.

Bien au contraire, ce programme devait être perçu comme une feuille de route, fixant les lignes générales de l'action de la Municipalité pour les 5 ans à venir, dans les domaines principaux touchant la vie de notre collectivité.

Il était issu d'une réflexion commune, visant à identifier les objectifs à tenter d'atteindre pour que Pully reste une ville dynamique, attractive et conviviale, et soit en mesure d'offrir à sa population des prestations et des services de qualité.

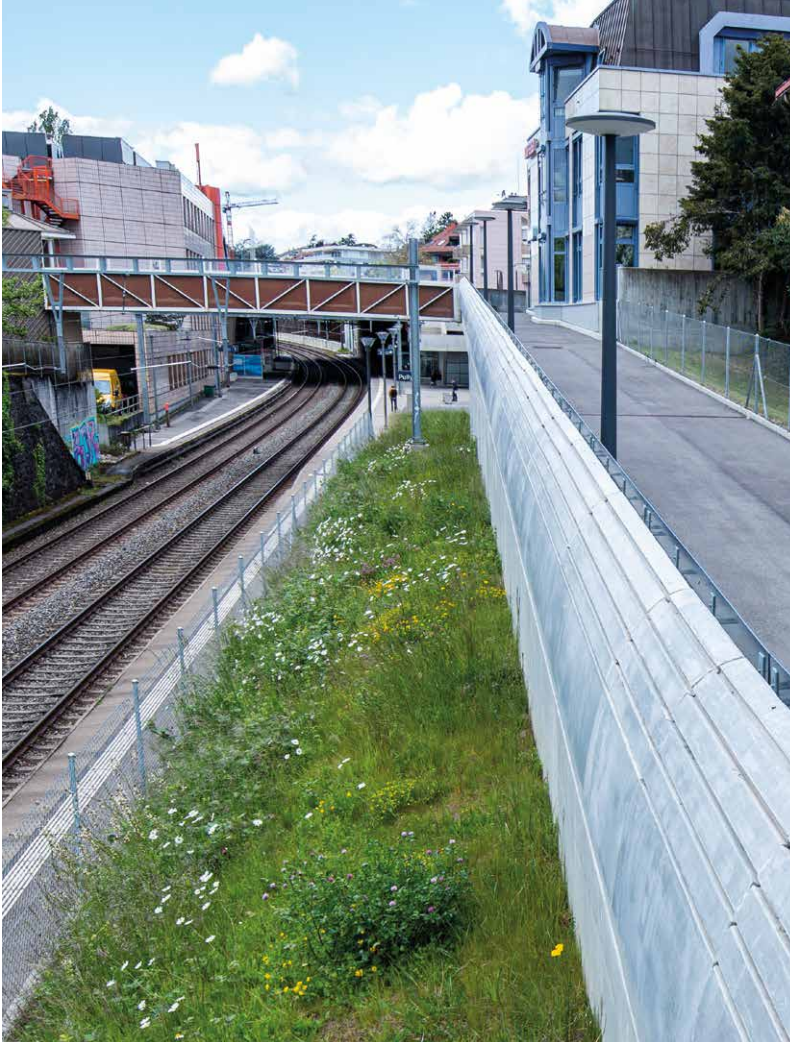
C'est avec ambition que 20 objectifs généraux avaient été identifiés, puis répartis en 9 thèmes: centre de Pully – cœur de Ville / développement territorial / transports, mobilité et énergie / entretien et rénovation du patrimoine / service à la population – efficacité de l'Administration / vie sociale et culturelle / sécurité / activités économiques / finances communales.

Au terme de la législature, il est temps de faire un bilan des 5 ans passés, en regard de ce qui avait été imaginé en 2016. Afin d'en faciliter la lecture, nous avons structuré ce document en ne reprenant que les neuf thèmes généraux du programme, et en décrivant pour chacun d'entre eux les principales actions menées et un point de situation sur les projets en cours et qui se poursuivront. Ce bilan ne peut être exhaus-

tif et il faudrait, pour cela, faire une synthèse de cinq rapports de gestion annuelle, qui donnent une image très complète de l'étendue et de la diversité des tâches assumées par l'Administration au profit de la population, dans chacune de ses Directions.

La vie politique est ainsi faite que bien des projets ont des durées de développement et d'aboutissement qui vont au-delà des 5 ans d'une législature. La Municipalité élue ne part donc jamais d'une feuille blanche, mais poursuit une histoire, en l'ajustant si nécessaire à l'évolution du contexte et des besoins de la population.

Ainsi, la Municipalité nouvellement élue va se mettre très vite à l'ouvrage pour produire un nouveau programme pour la législature 2021-2026, et assurer ainsi la continuité de l'action publique.



◀ Liaison piétonne de la rue du Village

◊ Visualisation du projet de la rue de la Poste

Illustration : Hüsler & Associés



CENTRE DE PULLY CŒUR DE VILLE

Le cœur de Ville est un lieu de rencontre, de vie, rassemblant une grande concentration d'activités et de commerces. Renforcer son attractivité et sa convivialité était le premier objectif listé dans le programme de législature.

DÉVELOPPER LA CONVIVIALITÉ DES ESPACES PUBLICS: L'EXEMPLE DE LA RUE DE LA POSTE

De larges trottoirs pavés, des terrasses et des devantures de magasins protégées par de grands alignements d'arbres (une vingtaine seront plantés), une circulation apaisée par l'introduction du 30 km/h; ici ou là, des bouquets de végétation pour apporter de la fraîcheur ou des arceaux pour parquer son vélo: voilà à quoi ressemblera la rue de la Poste selon le projet

conçu avec la participation des citoyens et des commerçants. Ces derniers ont plébiscité aussi le maintien d'un double sens sur la rue de la Poste afin de maintenir un bon accès aux commerces en voiture, et la déviation des bus tl 47 et 48 par l'av. du Tirage, afin de simplifier la traversée du centre par ces deux lignes. Voté à la quasi-unanimité par le Conseil communal le 30 septembre 2020, le crédit de CHF 9'370'000 permettra par ailleurs de renouveler la totalité des infrastructures de la rue de la Poste et de

l'av. Samson Reymondin. D'une durée de 3 ans, les travaux ont démarré en mars 2021.

LA LIAISON PIÉTONNE RUE DU VILLAGE

Cette liaison piétonne continue au nord des voies CFF entre la place Neuve et le pont du Prieuré est un prolongement des circulations et des nouveaux accès à la gare de Pully centre. Elle permet l'amélioration des circulations piétonnes entre les différentes lignes de bus (arrêt Clergère) et la gare. Ces circulations, agréables et sécurisées, ont été rapidement adoptées par la population. Les travaux se sont achevés au printemps 2020. La rue du Village permet aussi d'urbaniser une partie du secteur Clergère-Sud.

DES BÂTIMENTS DE QUALITÉ POUR ANIMER LE CENTRE-VILLE

Le plan d'affectation Tirage-gare et son règlement ont été finalisés et ont reçu un préavis positif des services cantonaux. De plus, un accord a été signé avec les CFF concernant la partie ouest du plan d'affectation. Les discussions se poursuivent avec la PPE Gare 1 pour le développement de la partie est.

2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Un territoire qui se densifie, une population qui s'accroît, cela ne devrait pas inspirer de craintes, mais plutôt encourager les collectivités à repenser le vivre ensemble. Au cours de cette législature, la Municipalité a travaillé sur différents plans de quartier et interagi avec les propriétaires et les promoteurs immobiliers pour garantir un développement harmonieux de la Ville.

SECTEUR CLERGÈRE: ENJEUX ET DÉFIS

Les plans de quartiers Clergère-Nord et Clergère-gare visent à créer un nouveau quartier urbain mixte en plein cœur de Pully. La phase d'examen préalable pour Clergère-Nord est terminée et le projet a reçu le préavis positif des services cantonaux. L'élaboration des conventions de mise en œuvre est en cours avec les propriétaires. Quant à Clergère-gare, le plan et son règlement sont finalisés. Les propriétaires sont consultés avant envoi du dossier à la Direction générale du territoire et du logement pour examen préalable (avant sa mise à l'enquête). Cet îlot stratégique se situera à l'articulation du futur axe de transports publics (voir chapitre 3).

Une première approche a été entreprise dans le courant du deuxième semestre 2020 avec un partenaire coopératif pour la construction d'appartements protégés à destination des seniors, en surélévation de l'immeuble Pré-de-la Tour 11 (propriété de la Ville). Celui-ci a une situation idéale pour les seniors qui pourront se loger près de toutes les commodités.

ÉTABLISSEMENT DU PLAN D'AFFECTATION «VERS-LES-MOULINS»

Le projet a pour but de fixer le cadre réglementaire propre à la réalisation d'un nouveau quartier d'habitation dans le secteur du vallon de la Paudèze. La Ville est propriétaire d'une partie importante des terrains, dont le développement est envisagé. Outre la création des nouveaux immeubles, le plan prévoit la conservation et la mise en valeur du hameau historique et l'aménagement d'un nouveau



Nouveau quartier des Boverattes

parc public à destination de tous. Le dossier a reçu un préavis positif des services cantonaux lors de l'examen préalable. La procédure se poursuit avec l'élaboration des conventions de mise en œuvre avec les autres propriétaires du périmètre et la prise en charge des aspects financiers (coûts d'équipement). Le plan sera soumis au Conseil communal dès l'achèvement du projet routier qui permettra de garantir les accès du secteur.

DES ÉCOPOINTS PARTOUT OÙ CELA EST NÉCESSAIRE

Conformément au plan de gestion des déchets (PGD), entre une et deux petites déchèteries de quartier ont été réaménagées chaque année. Équipés de conteneurs enterrés, ces nouveaux écopoints permettent aux habitants d'évacuer verre usagé, PET, vieux habits, etc. à proximité de chez eux dans des sites fonctionnels et intégrés au mieux à leur environnement. Dans les quartiers où le ramassage au porte-à-porte du papier, des ordures ménagères ou du compost est compliqué, ils permettent une collecte efficace de ce type de déchets. Entre 2016 et 2020, 6 écopoints ont été réaménagés : au ch. de Somais, au ch. des Bouvreuils, au ch. de Mallieu, au ch. de Clair-Matin, ou encore au ch. du Caudoz et à l'av. Étienne Guillemin.

LES BOVERATTES, UN QUARTIER POUR TOUS

En 2013, la Municipalité de Pully a lancé un concours d'investisseurs au terme duquel elle a sélectionné la Vaudoise Assurances pour réaliser la construction de logements sur le terrain des Boverattes, propriété de la Ville. Conçu par le bureau d'architectes Ferrari & Associés, le projet Linea accueille une popu-

lation intergénérationnelle, composée d'environ 30 % de seniors et de personnes à mobilité réduite et de 70 % de familles. Ce quartier offre une large part à la mobilité douce. Une partie des appartements est aménagée pour le déplacement de personnes à mobilité réduite. Le permis de construire a été octroyé en mars 2018 et la première pierre posée un an plus tard. Le terrain a été mis en droit de superficie. Les appartements sont prévus prioritairement pour les familles et les seniors qui habitent dans la commune ou y exercent une activité lucrative ainsi qu'aux moins de 30 ans qui ont résidé à Pully durant au moins 10 ans.

OBJECTIF LOGEMENT

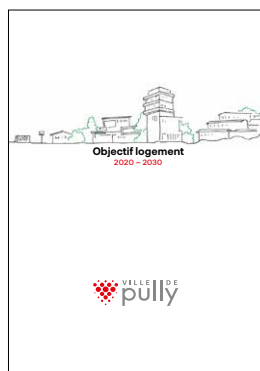
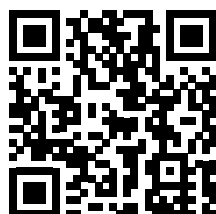
L'étude Objectif logement, finalisée en 2020 et soutenue par l'État de Vaud, a permis d'identifier de manière détaillée les besoins en logements à l'horizon 2030. Les constats ainsi réalisés ont permis d'orienter la construction de nouveaux logements de façon adaptée aux besoins de la population. Cela se fait notamment par le biais

des plans d'affectation et des négociations avec les promoteurs immobiliers. L'objectif est d'offrir des constructions utiles et cohérentes pour les habitants sur l'ensemble du territoire de la commune, en saisissant l'opportunité de réaliser des logements d'utilité publique, de constructeurs privés et institutionnels, lors d'augmentation de densité dans les nouveaux plans d'affectation.

RÈGLEMENT SUR LES ARBRES ET RECENSEMENT DU PATRIMOINE

La densification urbaine est inéluctable, elle correspond à une obligation légale pour éviter le mitage du territoire agricole et naturel hors des agglomérations. Soucieuse d'accompagner au mieux ce phénomène sur le territoire communal, la Municipalité a engagé une révision du règlement communal sur la protection des arbres ainsi qu'une mise à jour du recensement du patrimoine architectural. Ces deux mesures permettront à terme de sauvegarder les bâtiments qui présentent des caractéristiques artistiques ou architecturales ainsi que leurs abords souvent richement arborés et végétalisés. De même, les arbres existants ou les arbres de compensation seront mieux protégés à l'avenir. Ces poumons de verdure et de patrimoine ont également pour but de favoriser une bonne intégration des constructions nouvelles dans un univers déjà largement bâti.

FOCUS SUR... OBJECTIF LOGEMENT



TÉLÉCHARGER LA BROCHURE GRÂCE AU QR CODE

QUELQUES CHIFFRES SUR LES BOVERATTES



CE QUARTIER DE 6 BÂTIMENTS
LABELLISÉS MINERGIE A ACCUEILLI
240 NOUVEAUX HABITANTS



IL COMPREND 123 LOGEMENTS DONT :
88 LOGEMENTS FAMILIAUX
35 ADAPTÉS AUX SENIORS



IL COMPREND UNE GARDERIE (30 PLACES
D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR PRÉSCOLAIRE)
ET UNE SALLE COMMUNE

3 TRANSPORTS, MOBILITÉ ET ÉNERGIE

Point-clé du développement de notre Ville et de sa région et enjeu environnemental majeur, la mobilité est l'affaire de toutes et tous. Il faut adapter les comportements, proposer des solutions intelligentes pour arriver, en tant que collectivité locale, à la réduction globale de notre consommation d'énergie.

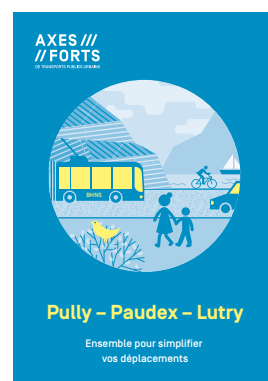


Nouvelle interface à Val-Vert

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EN TRANSPORTS PUBLICS: LE BOULEVARD DE LA FORÊT, UN GRAND PROJET

Conduits entre 2016 et 2020, les travaux du boulevard de la Forêt ont permis de renouveler l'ensemble des infrastructures souterraines de cette artère et de réaliser une étape importante de la mise en séparatif de tout le bassin versant situé au nord du boulevard. En surface, c'est tout le visage de cette artère qui a changé, avec un nouveau trottoir au sud, qui sécurise la déambulation des joggers et poussettes, deux nouvelles bandes cyclables, des carrefours reconfigurés pour prioriser les futurs bus à haut niveau de service, et une nouvelle interface de transport à Val-Vert, conviviale, fonctionnelle et largement arborisée.

FOCUS SUR... LES AXES FORTS



TÉLÉCHARGER LA BROCHURE GRÂCE AU QR CODE

Une collaboration étroite a été maintenue tout au long du projet avec les riverains du boulevard. La législature écoulée a permis

un grand avancement du projet ; elle a également permis le réaménagement de l'av. de Lavaux, pièce maîtresse des projets qui donneront demain à la mobilité pulliérane un contour plus durable. En mars 2021, la Municipalité a pris connaissance du résultat de l'étude du projet d'ouvrage selon le préavis N° 01-2019. L'enquête publique est prévue à mi-2021. Ce projet, véritable cas d'école de collaboration avec le Canton, les communes voisines, les tl et la population, fera la place grande à la végétation, aux transports publics, aux vélos et aux piétons. Les premiers « superbus » ont commencé à circuler sur la ligne 9 à l'été 2020. N'oublions pas les liaisons nord-sud avec les bus, certes plus petits, des lignes 47, 48 et 49, qui ont vu leurs cadences augmentées et leurs parcours optimisés.

ET LES VOITURES ?

Dans un effort double, permettre aux automobilistes de pouvoir accéder au centre-ville, mais de manière mesurée et inciter à la mobilité douce, plusieurs aménagements ont été réalisés, notamment au niveau de la gestion du stationnement. Le parc d'horodateurs a été modernisé et un système de paiement par smartphone mis en place. Sur l'ensemble du territoire pulliëran, toutes les places à durée illimitée ont été remplacées par des places 6 h maximum dans le but de favoriser leur utilisation par les riverains et de réduire le trafic pendulaire. 519 places ont été touchées par cette mesure.

MOINS DE BRUIT

Au cours de la législature, la Municipalité a finalisé son plan d'assainissement du bruit routier et l'a fait valider par les autorités cantonales. Ce plan fixe les mesures à prendre sur le réseau routier communal (limitation de la vitesse de circulation, pose de revêtement phonoabsorbant, fenêtres anti-bruit, etc.) pour réduire les nuisances sonores qu'il provoque. Un premier crédit de CHF 1'410'000 a été octroyé par le Conseil communal (préavis N° 07-2018) pour de premières mesures. Le plan sera progressivement mis en œuvre dans le cadre des travaux de modernisation des infrastructures. Par exemple, le ch. de Rennier a été largement équipé de ce revêtement.

POUR LA PETITE REINE

Du fait notamment du succès mitigé que rencontrent encore à ce jour ce type de solutions et de l'absence de consensus autour d'une solution partagée entre les communes de l'agglomération lausannoise, le projet de vélos en libre-service est actuellement gelé. Cependant, au cours de la législature, la Municipalité a soutenu le vélo principalement au travers du développement des infrastructures (nouvelles pistes cyclables au bd de la Forêt ou à Villardin par exemple) ou par le biais des subventions à l'achat de vélos électriques, via le programme Écowatt.

CITÉ DE L'ÉNERGIE ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

La Ville de Pully a obtenu le label « Cité de l'énergie » à l'occasion de la Journée de l'énergie 2017. La commune contribue désormais, à son échelle, à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Le programme d'action Écowatt en faveur de la transition énergétique connaît un grand succès. Entre le 1^{er} janvier 2019 et fin 2020, le programme a soutenu par exemple la création de 17 centrales solaires, la réalisation de 15 bilans énergétiques de bâtiments, l'achat de 290 vélos électriques ou encore l'installation de 23 bornes de recharge pour véhicule électrique.

On peut également citer l'action « Eau de Pully » en 2019, incitant les habitants à boire

l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille. Des carafes d'eau célébrant les 10 ans du partenariat Solidarité'eau, soutenu par Pully, par lequel les communes membres de l'association soutiennent des projets d'accès à l'eau potable notamment à Nouakchott en Mauritanie, ont rencontré un fier succès.

« CLIM-EXPO » POUR SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Fruit d'une collaboration entre la Fondation La Maison de la Rivière, l'Université de Lausanne et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, Clim-Expo est une exposition « clé en main » en plein air (balade didactique) visant à sensibiliser la population à l'impact des changements climatiques sur notre quotidien. La particularité de cette exposition est qu'elle s'appuie scientifiquement sur les connaissances des ONG et des hautes écoles, tout en étant ancrée localement, puisqu'une partie du contenu a été créée par la commune d'accueil. Trois thèmes spécifiques pour la Ville de Pully ont ainsi été développés et couvrent les mesures qui peuvent être prises localement à Pully ou le sont déjà. Cette activité didactique et gratuite a été proposée aux élèves des établissements scolaires primaires et secondaires, avec du matériel pédagogique créé à cet effet. L'exposition, installée au port de Pully du mois de janvier au mois d'avril 2021, a rencontré un grand succès.



Nouveau bus à double articulation



Local du parc Guillemain

DES RÉSEAUX RÉPONDANT AUX EXIGENCES ACTUELLES

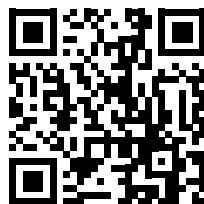
Le saviez-vous? La valeur à neuf des infrastructures gérées par les services industriels de la Ville (eau, électricité, assainissement, route) s'élève à environ CHF 500 mios. Pour en maintenir la valeur et le bon fonctionnement, c'est une somme d'environ CHF 9 mios par an qu'il s'agit d'investir dans le renouvellement. Grâce à l'organisation mise en place ces dernières années et aux travaux entrepris durant la législature 2016-2021, les investissements ont crû de façon constante pour atteindre près de CHF 8.5 mios en 2019, soit presque le montant nécessaire à contrebalancer la dépréciation. Il s'agit là d'une nette amélioration – nécessaire au maintien d'une bonne qualité de service (pour l'eau potable et l'électricité), de bonnes conditions de sécurité (pour la route) et pour la protection du sol et des eaux (pour ce qui touche à l'assainissement), puisque les investissements ne s'étaient élevés qu'à environ CHF 5 mios par an entre 2000 et 2015. Les chantiers qui ont permis d'atteindre cela: bd de la Forêt, av. de Villardin, ch. des Vignes, ch. de la Métairie, quartier des Boverattes, Ramuz, ch. du Préau, av. de la Tour Haldimand, ch. du Val-d'Or.

PARC GUILLEMIN: DES LOCAUX MODERNES ET FONCTIONNELS POUR LES COLLABORATEURS DE PARCS ET PROMENADES

La mise en conformité et l'agrandissement du bâtiment de service a permis à l'équipe de Parcs et promenades d'avoir des vestiaires séparés pour les hommes et les femmes ainsi qu'un réfectoire. L'aire de dépôt et de stationnement a été déplacée à l'est du hangar pour permettre de sécuriser les accès en clarifiant les cheminements des piétons et des véhicules de service. Par ailleurs, le local de stockage des hydrocarbures a été mis en conformité suivant les règles de la SUVA.

La Ville de Pully bénéficie de 131 hectares de forêts dont 103 en propriété communale, ce

FOCUS SUR... PROMOTION DES FORÊTS DE PULLY



VISITER LE SITE INTERNET DES FORÊTS DE PULLY

4 ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Le patrimoine pulliëran comporte beaucoup de bâtiments datant des années 70 et 80 (notamment ses infrastructures scolaires), qui demandent un entretien régulier pour assurer leur durée de vie et permettre leur utilisation optimale par la population. Il est aussi essentiel d'investir dans la rénovation énergétique pour réduire l'impact de notre empreinte écologique.

qui représente 22% de la surface de la commune. Ils produisent annuellement environ 900 m³ de bois que la Ville valorise pour chauffer des bâtiments, construire du mobilier, mais aussi en vendant du bois de feu. Pour permettre des transactions plus pratiques, un point de vente de bois en libre-service à proximité du hangar forestier de la route du Stand à Pully a été mis en place. Un e-shop finalise ce nouveau dispositif, hébergé par un site internet qui présente ce secteur et ses activités (le sentier didactique, la location de refuges en ligne, les promenades, les places de pique-nique, etc.). Le refuge forestier de la Chenaule a quant à lui été rénové en 2019. Les derniers travaux dataient de 1986 et une remise aux normes d'envergure était nécessaire. Ce crédit avait été voté par le Conseil communal en septembre 2015.

ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE PULLY

Le préavis N° 05-2019 concerne de nombreux travaux devant être réalisés sur les bâtiments administratifs, locatifs et scolaires de la Ville de Pully. À ce jour, une grande quantité de ces travaux a été menée à terme. On peut notamment citer: les travaux de réfection des canalisations d'eaux usées et claires du Restaurant du Port en 2020, la modernisation et l'extension de l'installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment de la Damataire 11 – 13 (2020, sera achevé en 2021), mais aussi, sur ce même bâtiment, le remplacement de

l'ascenseur, améliorant l'accès à l'Administration communale pour les usagers à mobilité réduite. À la Maison Pulliérane, ce sont les rideaux et les chaises du foyer qui ont été remplacés. De plus, la réalisation d'un masterplan des bâtiments a débuté dans le courant de l'année 2020. Il devrait aboutir d'ici fin 2021/début 2022 par la présentation d'un préavis au Conseil communal et sa mise en œuvre par la suite.

LA STEP: VERS LA RÉNOVATION

La station d'épuration de Pully (ou STEP) a fêté ses 50 ans en 2019. Les études menées ont démontré qu'aujourd'hui, une rénovation fait plus de sens que l'éventuel raccordement à la STEP de Lausanne. Après un demi-siècle de bons et loyaux services, la STEP va donc être réhabilitée en raison de son vieillissement généralisé, et équipée d'un étage de traitement des micropolluants pour répondre aux nouvelles exigences légales. Les micropolluants sont des substances qui polluent l'eau et l'environnement à des concentrations infinitésimales. Les pesticides, les médicaments, les cosmétiques, etc. en font partie. Le projet de réhabilitation de la STEP devrait s'étendre sur 10 ans et s'élever à environ CHF 27 millions. Le Conseil communal, en date du 30 septembre 2020, a décidé d'octroyer le crédit de CHF 1'445'000 pour les études d'avant-projet, qui pourront donc commencer en 2021.

FOCUS SUR... LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)



SCANNER LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS

TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE SALLES DE CLASSE DES COLLÈGES ARNOLD REYMOND, DES ALPES ET DE MALLIEU

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), une réorganisation de salles de classe a été imposée aux communes, puisque tous les élèves de secondaire devaient être accueillis sur le même site, soit en l'occurrence, le site du

Collège Arnold Reymond, ceci afin d'éviter que les élèves ne doivent se déplacer hors du complexe pour suivre leurs cours. Une salle de science et une salle d'éducation nutritionnelle ont donc été ajoutées à l'Arnold Reymond et une salle d'informatique transformée en APEMS à Mallieu.

Le 16 mars 2016, le Conseil communal a alloué un crédit de CHF 580'000 afin de procéder à la rénovation des salles de classe des différents collèges. Ces travaux ont pu être achevés en 2017. Entre autres, ont été rénovés ou créés au Collège Arnold Reymond :

- › l'étanchéité de la toiture de la salle Omnisports, ses gradins et ses luminaires
- › le sol de l'auditorium
- › un terrain de street basket

COLLÈGE PRINCIPAL: UN PLAN D'EXTENSION

Les bâtiments scolaires existants sont bien répartis à Pully. Cependant, en termes de capacité, un masterplan (état des lieux précis, réalisé par un bureau externe, définissant une stratégie claire pour l'utilisation future des bâtiments et les investissements à prévoir dans un horizon proche) a mis en évidence la nécessité de réaliser au plus vite d'importantes surfaces supplémentaires.

Pour le primaire, le masterplan propose de regrouper toutes les extensions nécessaires sur le site du Collège Principal. Conformément à la stratégie développée, le site du Collège Principal à l'av. des Collèges peut contenir presque l'entier du programme primaire. Le projet doit permettre au minimum la réalisation de 15 salles d'enseignement, 3 salles spéciales, 1 salle de gymnastique double, 2 terrains de sports extérieurs, 1 bibliothèque et 500 m² de locaux administratifs. La construction d'une nouvelle salle de sports double pour les écoles permettra de déplacer plusieurs activités des sociétés sportives locales de la salle Omnisports de l'Arnold Reymond à la nouvelle salle double du Collège Principal. Ainsi, le rink hockey pourra utiliser la salle Omnisports du collège Arnold Reymond. Le coût total pour ces futures constructions est estimé à environ CHF 27 millions. À ce stade, cette estimation est à prendre comme un ordre de grandeur puisqu'elle ne tient pas compte des spécifications liées à la forme et à l'architecture des bâtiments qui seront définies à la suite du concours de projet d'architecture qui s'achèvera en juillet 2021.

HOME-ÉCOLE DES MOSSES, LA CLASSE DE NEIGE DES PULLIÉRANS DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Les différents besoins et enjeux ont été identifiés afin d'élaborer un projet cohérent et pérenne. Ce dernier s'inscrit avant tout dans le but de recevoir les accréditations qui permettront de poursuivre l'exploitation du Home-École. Le projet répond aussi à une volonté d'accroître l'offre et de permettre l'exploitation des lieux toute l'année. En effet, il est envisagé de mettre cet endroit à disposition de tiers (sociétés sportives, associations culturelles, etc.) afin d'obtenir un rendement locatif lorsque le Home-École n'est pas occupé par les écoles. Il sera également rénové dans le but d'une utilisation rationnelle et économique de l'énergie. Il répondra au standard Minergie rénovation. Le crédit correspondant de CHF 5'665'000 ayant été octroyé par le Conseil communal le 3 juin 2020 (préavis N° 04-2020), les travaux ont débuté au printemps 2021.

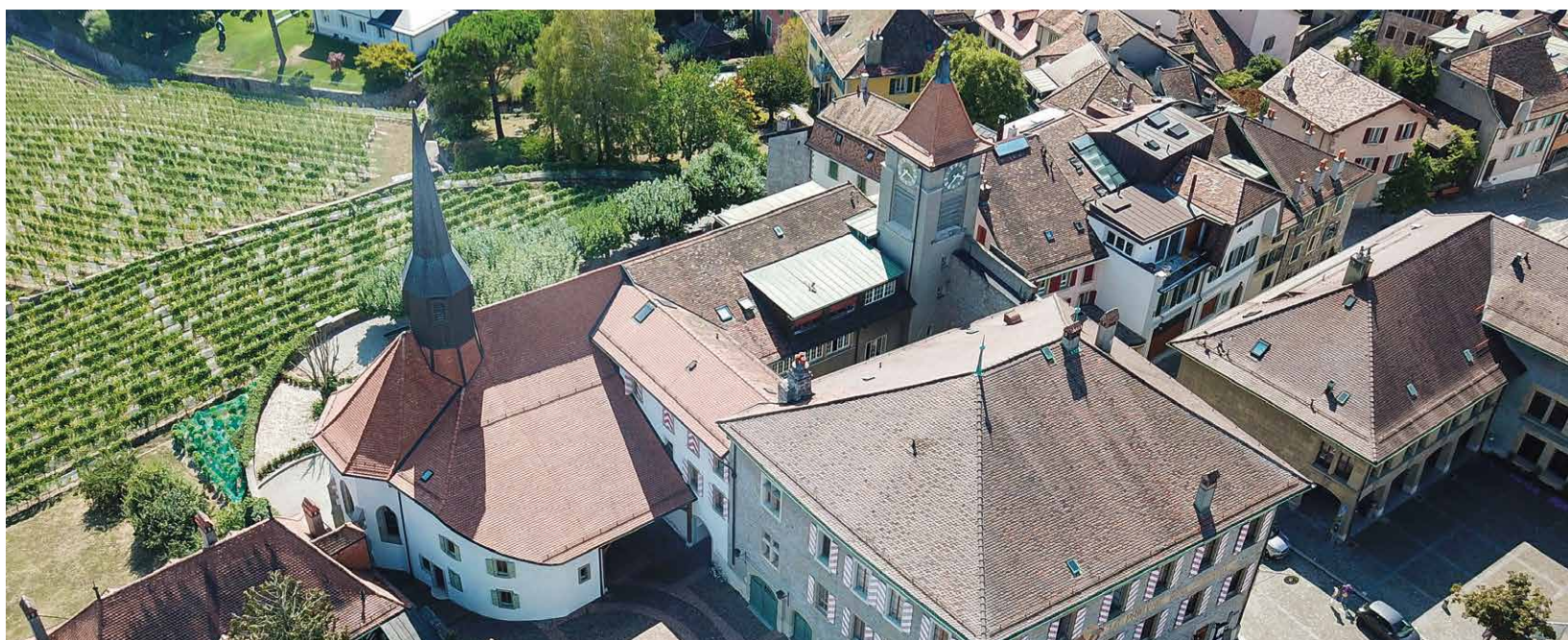
DES VIGNES TOUJOURS PLUS PROCHES DE LA NATURE

Les nouveaux locaux de la Cave communale ont été inaugurés en mars 2017, après 18 mois de travaux. Ils sont situés à l'av. de Rochettaz, dans un ancien cantonnement militaire désaffecté. L'objectif du projet était de libérer des emplacements pour des projets prioritaires à réaliser au centre-ville. Il permet aussi de centraliser et d'optimiser les activités vitivinicoles.

En 2018, la Municipalité a sollicité et obtenu un crédit de CHF 80'000, destiné à financer les mesures alternatives d'entretien des vignes, liées à l'abandon du glyphosate, conformément au postulat « Pour des vignes saines et du vin sans glyphosate ». Le crédit a permis d'acquérir des outils et machines complémentaires afin d'entretenir les pieds de vigne. Dans le courant de l'année 2020, la Cave de Pully a présenté le Divona, un nouveau vin blanc issu d'un plan multi-résistant qui lutte naturellement contre les maladies et insectes qui nuisent à la culture de la vigne. Ainsi, ce vin ne subit qu'un seul traitement biologique par année.

5 SERVICE À LA POPULATION EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION

La qualité du service à la population a représenté un élément central de plusieurs projets majeurs de la Municipalité. Dans un contexte d'optimisation de l'efficacité de l'Administration, et en restant à l'écoute des attentes des habitants, la Municipalité a cherché à offrir des conditions de travail toujours plus modernes et attractives à ses collaborateurs.



Le site du Prieuré

FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le site smart.pully.ch, lancé en 2018, répertorie plus d'une vingtaine de projets aboutis ou en cours de l'Administration pulliérane. Ils touchent des thèmes et domaines variés : services (e-tickets de piscine, commande de vin en ligne, e-permis de fouille, location de refuges, vente de bois en libre-service), infrastructures (logiciel de gestion du réseau d'eau), mobilité (observatoire de la mobilité), administration (visas électroniques, télétravail, télégestion des bâtiments), citoyenneté (démarche participative numérique) ainsi que lien social dans les quartiers (quartiers solidaires, e-agenda). Pully continue au quo-

tidien de réfléchir de façon pragmatique à l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer à la fois le bien-être de la population et l'efficacité de l'Administration.

UN EMPLOYEUR ATTRACTIF ET CONCURRENTIEL

La Ville de Pully n'a pas attendu la pandémie de COVID-19 pour privilégier l'équilibre entre activité professionnelle et vie privée : le télétravail est encouragé depuis 2017, notamment grâce à la mise en place de directives et la possibilité d'établir des conventions ad hoc.

L'amélioration des conditions de travail (offre des cafétérias, mobilité, santé au travail) ainsi que la communication interne (intranet et

journal du personnel) sont au cœur de la politique des Ressources humaines et sont revues annuellement. Les Ressources humaines ont également lancé la démarche de certification de l'égalité salariale et adhéré à la charte d'égalité des Villes suisses. Trois projets importants ont été menés durant la législature : la nouvelle charte de sécurité, PACT (Programme Absences et Climat de Travail), une démarche sur l'absentéisme et le climat de travail, et TOM (Trusted Office Mentor), une structure de prévention des risques psychosociaux.

Plusieurs formations sont proposées à l'interne et une large politique de formation a été mise en place, visant à parfaire les compétences des collaboratrices et des collaborateurs,

notamment en encourageant l'obtention d'une formation certifiante. De manière permanente, la Ville de Pully forme plus de 25 apprentis et étudiants en maturité professionnelle dans 10 professions différentes. Elle propose aussi une douzaine de stages pour les HES avant études ou en emploi ou pour les titulaires d'un bachelor ou master (première expérience).

DES OUTILS ET DES LOCAUX

À LA POINTE

Initié en 2013, le projet de transformation et de rénovation du Prieuré a pour objectif de créer un lieu centralisé pour l'accueil de la population et des administrés, tout en rassemblant dans un même espace les services administratifs de la Direction de l'administration générale et des finances et de la Direction de la jeunesse et des affaires sociales.

Mais d'autres optimisations sont déjà réalisées. Un projet transversal de longue haleine destiné à mettre en place la numérisation des documents au sein des services a été finalisé en 2020 et a profondément modifié la manière de travailler de toute l'Administration. Il a été réalisé de manière conjointe entre le Service informatique, le responsable des archives et les utilisateurs.

Par ailleurs, un logiciel de gestion des archives historiques et physiques a été acquis et implémenté, permettant de gérer les 2,5 km de linéaires d'archives papier, les locaux d'archivage ainsi que la consultation des documents.

REPORT DES PRÉAVIS DES PROJETS

PRIEURÉ – VILLA ROMAINE

Dans le contexte financier très tendu de 2020, la Municipalité a préféré reporter ces préavis. Ils devaient être votés lors de la séance du Conseil communal de Pully du 28 octobre 2020. Ce choix a été dicté par la situation financière préoccupante de la Ville, due en particulier à la forte croissance de sa participation à la facture sociale cantonale. Les projets Prieuré – Villa romaine, dont dépendent trois préavis (l'un pour les travaux de rénovation et de transformation des bâtiments du Prieuré, le deuxième pour l'étude de l'assainissement de la Villa romaine et l'intégration de la Cave communale, le dernier concernant le plan d'affectation de la zone concernée) sont – et restent – pleinement pertinents et urgents pour la Ville de Pully. Ces trois préavis seront présentés au début de la nouvelle législature 2021-2026.

LA FIBRE OPTIQUE FTTH POUR TOUS

La Municipalité a conclu un important accord avec la société Swiss4net, par lequel celle-ci construira à ses frais entre 2021 et 2025 un réseau à fibre optique FTTH (fiber to the home) permettant d'équiper chaque logement et entreprise à Pully. Ultra-moderne, ce réseau à très haut débit sera ouvert à tous les opérateurs intéressés, ce qui donnera à la population de Pully un accès à une gamme infinie de services internet. La Ville de Pully mettra les infrastructures de son réseau d'électricité à disposition de Swiss4net pour le tirage de ses fibres sur le domaine public. L'indemnité perçue en contrepartie de ce service permettra à Pully de financer la construction des tronçons où l'utilisation des canalisations du réseau électrique n'est pas possible à ce jour. Le raccordement des immeubles au réseau FTTH sera gratuit pour les propriétaires fonciers, qui seront toutefois libres de refuser un tel raccordement.

REPENSER NOS RÉSEAUX

En partenariat avec d'autres collectivités et des bureaux d'informatique, Pully a participé activement au développement de nouvelles solutions logicielles, pour l'essentiel en code source ouvert, pour la gestion de ses réseaux (eau potable, réseau d'évacuation des eaux, électricité) qui remplacent des anciennes solutions propriétaires qui ne donnaient pas entièrement satisfaction. Avec cette nouvelle suite logicielle, qui connaît un succès foudroyant en Suisse et même hors de notre contrée, et avec le nouvel environnement de collaboration mis en place pour son développement, Pully se positionne comme une ville particulièrement

à la pointe dans ce domaine. Non seulement les solutions développées offrent un plus grand niveau de satisfaction (notamment du fait que Pully a une maîtrise sur leur développement), mais elles permettent de s'affranchir des très importants coûts de licence des solutions privées. Par ailleurs, ces développements contribuent à stimuler l'innovation et le savoir-faire dans le domaine des logiciels de gestion des réseaux au niveau romand et suisse.

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE NETTOYAGE

L'investissement dans une solution permettant un nettoyage à base d'eau ozonée, introduite début 2021, va permettre de diminuer grandement les détergents, de faire des économies, de réduire l'empreinte écologique de la Ville de Pully et de protéger la santé de ses collaborateurs. Il concerne les immeubles dont la Ville de Pully assure la gestion. C'est une solution qui permet un nettoyage à base d'eau ozonée, générée par le système Lotus® PRO. Cet outil de nettoyage change l'eau du robinet ordinaire en solution aqueuse d'ozone stabilisé (SAO), un nettoyant naturel très puissant qui peut remplacer les produits chimiques traditionnels.

Le grand avantage réside dans la réduction d'utilisation des produits chimiques. Le deuxième avantage majeur est écologique. Après avoir nettoyé toutes les surfaces sans laisser de résidus polluants, cette solution se transforme en eau et en oxygène. De plus, elle ne requiert pas d'équipement de protection tel que gants, masques, lunettes, etc., économisant donc ces achats.



L'Église du Prieuré

6 VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Plus que jamais, Pully est une ville de culture, de sports et de loisirs. Elle offre notamment 1 centre sportif, 7 courts de tennis éclairés, 1 piste Vita, 1 piscine olympique extérieure au bord du lac, 1 piscine de 25 m intérieure, 1 stand de tir, 5 terrains de football, 1 terrain de street basket. Elle héberge plus d'une vingtaine de clubs et sociétés sportives, mais aussi 2 musées, 1 bibliothèque et 2 théâtres. La richesse de son offre, tant sportive que culturelle, trouve peu de points de comparaison dans l'arc lémanique pour une ville de cette taille. C'est parce que la vie associative et culturelle a toujours été portée par les choix de la Municipalité. Il en est de même pour les activités sociales, qui cimentent la collectivité.

LE SPORT ET LES LOISIRS, ENTRE LAC ET FORÊTS

Le sentier didactique de Pully permet, depuis 2016, de découvrir la diversité de la faune et de la flore de nos forêts. Plusieurs panneaux didactiques sont disposés tout au long des 1,2 km de ce sentier qui finit par une découverte des étangs de Volson, destinés au développement de la biodiversité. Ajoutons à cela deux guides disponibles gratuitement aux guichets: «Balade à Pully», qui est l'occasion de (re)découvrir le territoire de la Ville, du vallon de la Paudèze à celui de la Vuachère. Et aussi les «Balades du SDEL» inaugurées en 2020, proposant des itinéraires thématiques dans l'Est lausannois, dont 6 passent par Pully.

Dans le jardin des Liaudes, on fait de la permaculture pour tous: en 2018, une parcelle communale a été mise à disposition pour le développement d'un jardin collectif en permaculture exploité par une association de quartier. Le service forestier communal a apporté son aide pour la mise en place et la fourniture de bois communal.

Pully compte également désormais nombre de manifestations sportives gratuites comme Urban Training et OpenSunday, afin de promouvoir

FOCUS SUR... BALADES À PULLY



TÉLÉCHARGER LES BROCHURES GRÂCE AU QR CODE

le sport au sein de la commune. OpenSunday, démarré en 2017 en collaboration avec la Fondation IdéeSport, s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans et se déroule chaque dimanche après-midi de la saison froide, moins propice aux activités extérieures. Le concept est de permettre aux enfants de se défouler et de s'amuser dans un cadre sécurisé.

À Pully-Plage, des cours d'aquagym ou de yoga gratuits sont donnés chaque été. Et le nouveau terrain de beach-volley n'y désemplit pas!



Sport à Pully-Plage

QUARTIERS SOLIDAIRES

La Ville de Pully a développé deux projets de «quartiers solidaires» depuis 2012 en collaboration avec Pro Senectute Vaud. L'objectif de cette initiative est de créer, renouer, développer et entretenir des liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans leur quartier. La particularité de la méthode utilisée est d'encourager les habitants, et particulièrement les personnes âgées, à influencer elles-mêmes sur leur propre environnement, en étant organisatrices d'événements ou de projets en cohérence avec leurs besoins, leurs ressources et leurs envies. Dans cette optique, un premier «quartier solidaire» a abouti en 2016 à la création d'une association autonome, «La Mosaïque de Pully-Nord». Un deuxième «quartier solidaire» s'est développé depuis 2017 à Pully-Sud et a abouti à la création d'une deuxième association autonome, «Le Kaléidoscope de Pully-Sud».

POUR FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE: UN AGENDA INTELLIGENT POUR PULLY-PAUDEX-BELMONT

Le nouveau site internet de PPB (anciennement Association Promotion Pully-Paudex-Belmont) a été mis en ligne en 2021, doté d'une partie agenda. Cet outil, développé durant plus d'un an en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des affaires sociales (DJAS) et le Bureau de la communication de la Ville, permet de faire des recherches par secteur, plage de dates, intérêt ou tranche d'âge. Les sociétés locales ont chacune un accès administrateur pour entrer leurs informations dans un formulaire en ligne. Les institutions culturelles de la Ville de Pully, quant à elles, envoient directement leur contenu via leurs sites internet respectifs.

FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins est une démarche qui vise l'ensemble de la population, pour promouvoir les liens sociaux intergénérationnels et inter-culturels et la solidarité entre voisins. La première édition de la Fête des voisins à Pully s'est déroulée le 26 mai 2018. Cet événement, soutenu par la Ville et organisé par les habitants eux-mêmes, propose de partager un moment festif au pied d'un immeuble, dans un jardin, dans un parc ou encore une cour commune. Une soixantaine d'organisateur·s s'inscrivent chaque année et reçoivent gratuitement un kit contenant des affiches, des cartons d'invitations, des t-shirts, des ballons, une invitation pour les piscines de Pully, du jus de pomme ainsi que du vin blanc des vignes pulliérannes. L'événement est reconduit chaque année avec un succès grandissant.

L'ÉGLISE DU COTEAU, DEVENUE CARREFOUR DE GÉNÉRATIONS ET D'ACTIVITÉS

Le réaménagement des locaux du rez-de-chaussée supérieur de l'Église du Coteau a permis d'accueillir diverses activités, dont celles de l'École de Musique de Pully, qui a fortement besoin de nouveaux locaux, notamment pour la pratique de répétitions individuelles et de concerts. Le Corps de Musique de Pully, qui devra quitter les locaux qu'il occupe actuellement au Prieuré dès le début des travaux, pourra également bénéficier des lieux.

UN TERRAIN TOUT NEUF POUR NOS ESPOIRS DU FOOT

La Ville a terminé en 2021 la rénovation d'un terrain de football utilisé par les nombreux juniors qui pratiquent ce sport dans la région. Inauguré en 1977, le centre sportif de Rochettaz est en effet un lieu d'entraînement très prisé; l'utilisation intensive du terrain de football synthétique a nécessité une importante rénovation. Le Club de Football de Pully peut à nouveau répondre aux besoins de ses adhérents avec une surface de jeu homologuée et performante. Ce type de terrain est idéal afin de répondre aux besoins actuels et croissants des années à venir concernant les activités sportives proposées par la Ville de Pully.

LE TENNIS CLUB DE PULLY: DÉMOLI, PUIS REBÂTI

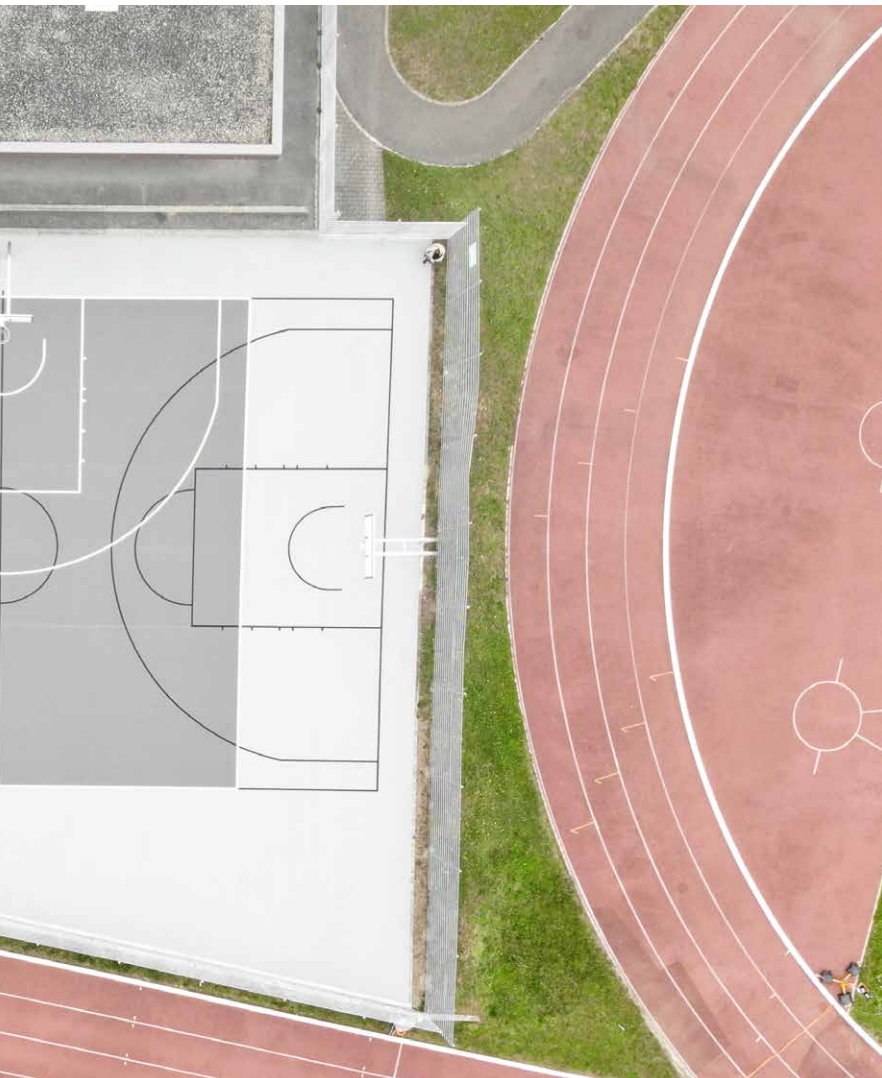
Le bâtiment existant a été remplacé par une construction nouvelle. Élaboré en étroite collaboration avec le comité du club, le nouveau pavillon a été réalisé en ossature bois préfabriquée en atelier. Il se compose comme suit: 2 vestiaires (hommes et femmes) équipés de 6 douches chacun et de casiers de rangement ainsi que 2 groupes de sanitaires (hommes et femmes). Une salle de conférence pouvant être utilisée également comme bureau, un local technique, une grande cuisine, une buvette avec bar pouvant accueillir une





◀ La place de jeux
du quai Milliquet

▼ Terrain de street
basket sur le site
du Collège Arnold
Reymond



cinquantaine de personnes et une terrasse complètent le tout. L'inauguration du clubhouse a eu lieu en mai 2017. Elle coïncidait avec le 40^e anniversaire du club.

LA NOUVELLE PLACE DE JEUX DU QUAI MILLIQUET: UN RÊVE DE PIRATE!

Construite dans les années 80, la place de jeux située au sud du quai Milliquet a été complètement remise à neuf en juin 2020. Attractions mises aux normes actuelles et concept revisité, c'est dorénavant un bateau pirate qui a jeté l'ancre sur les rives pulliérannes. Situé dans l'un des principaux parcs publics de la commune, ce grand espace de jeux pour enfants jouit d'un cadre paysager exceptionnel et de la présence du mini-train, attraction très appréciée des familles.

La place de jeux du quai Milliquet s'inscrit dans une suite d'aménagements ludiques qui visent le renouvellement et la mise aux normes actualisée des espaces de jeux pour enfants. Ces aires de détente sont localisées à l'av. des Alpes, au Pré-des-Clos et au quai Milliquet, alors qu'un fitness urbain, dernière pièce de l'ensemble, est en cours de réalisation au nord de l'allée Milliquet.

Conçus comme des espaces publics où les différentes tranches d'âge peuvent coexister, chaque espace s'adapte à son contexte urbain. Dans le secteur Milliquet, le lac et la détente sportive sont évoqués, au Pré-des-Clos c'est une placette urbaine connectée aux cheminements de la Ville, alors qu'en amont du collège des Alpes la topographie du coteau est réinterprétée par un monticule ondulant qui suit la pente du terrain.

ACQUISITION D'UN BATEAU POUR LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DE PULLY

La société de sauvetage de Pully, l'une des 34 sections de sauvetage réparties autour du lac, est une société d'utilité publique à but non lucratif qui a pour objectif de porter un rapide secours à toute personne en danger sur le lac, 24h/24, 7j/7, et de promouvoir la prévention des accidents nautiques. Ses activités et missions sont formellement indépendantes de l'Administration communale. Cependant, elle effectue ses services de vigie et d'intervention au service de la population pulliéranne en étroite collaboration avec la Ville et la Police. Après presque 40 ans de service, son bateau d'intervention était clairement arrivé en fin de vie et ne permettait plus d'assurer les missions dans de bonnes conditions. Le 3 juin 2020, le Conseil communal adoptait le préavis « Acquisition d'un bateau pour la société de sauvetage de Pully – Soutien de la Ville de Pully ». Grâce à ce soutien financier de CHF 80'000, le sauvetage a pu faire l'acquisition d'un nouveau bateau (d'occasion) en 2020, le solde du projet étant financé par des fonds propres et par des soutiens de donateurs privés, mécènes ou organisations.

SOUTIEN À LA CULTURE

Poursuivant sa politique de soutien aux activités et animations culturelles, la Ville de Pully a offert de nombreuses prestations et apporté un soutien tant logistique que financier aux sociétés locales et aux organisateurs d'événements. Plusieurs festivals ont ainsi poursuivi leur développement, comme le Pully For Kids et le Week-End Musical de Pully, dont la fréquentation a augmenté, ou le Pully-Lavaux à l'heure du Québec et les discos silencieuses en début d'été sur l'Esplanade du Prieuré et à Pully-Plage en fin de saison, dont le grand succès ne s'est jamais démenti.

De nombreuses autres manifestations traditionnelles rassemblant la population de tous âges ponctuent également la vie de la commune et favorisent la cohésion sociale : la Course à travers Pully, la Semaine du soir (voile), les festivités du 1^{er} août, le marché de Noël ou encore le vide-greniers communal.

La Ville a également renouvelé ou convenu de nouvelles conventions afin de soutenir des acteurs culturels locaux ou régionaux : la Compagnie Linga, résidente à l'Octogone (renouvellement de la convention entre le Canton, Lausanne et Pully), le Lavaux Classic (nouvelle convention entre les communes de Bourg-en-Lavaux, Pully, Vevey, l'État de Vaud et la Fondation Lavaux Classic).

L'OCTOGONE – THÉÂTRE DE PULLY : UN FOYER MAGNIFIQUEMENT RÉNOVÉ POUR LES 40 ANS DU THÉÂTRE

La raison première de cette rénovation, effectuée en 2020, était une mise en conformité des aspects de sécurité incendie : des portes coupe-feu, des matériaux ignifuges, des exutoires de fumée, des asservissements. C'était aussi une opportunité pour repenser architecturalement ce foyer vieillissant et renforcer, tant du point de vue culturel qu'économique, l'attrait du Théâtre de l'Octogone auprès de la population locale et dans le paysage culturel vaudois. Le foyer ainsi réaménagé

constitue un atout non négligeable pour attirer de nouveaux locaux qui apprécient la salle et sa proximité avec Lausanne. Par ailleurs, la programmation musicale de la salle a pris un excellent essor avec l'engagement d'une nouvelle administratrice et programmatrice, touchant un nouveau public jusqu'à présent difficile à atteindre, car orienté vers une musique de niche.

DEUX MUSÉES, BIENTÔT TROIS

Les Musées de Pully (le Musée d'art et l'ArchéoLab – Villa romaine) ont développé un important programme d'activités pour la population pulliérane, avec des propositions pour tous les âges. Ils participent à la vie sociale de la Ville, en collaborant régulièrement avec des sociétés locales et les écoles. En 2019, les Musées ont été les premières institutions culturelles vaudoises à obtenir le label Culture inclusive de Pro Infirmis. Les publics principaux en sont les enfants à déficience intellectuelle pour l'ArchéoLab – Villa romaine, et les personnes du 4^e âge au Musée d'art.



Le programme du Musée d'art s'est enrichi au fil des années et de nombreuses expositions d'envergure ont été organisées, comme Hodler et le



Le foyer rénové de l'Octogone – Théâtre de Pully

Léman en 2018, la collection privée de Zao Wou-ki en 2019, Paris en fête en 2020, la collection de la Fondation Gandur pour l'art en 2021. Ces expositions à succès attirent un large public de plusieurs milliers de visiteurs et augmentent la notoriété et la visibilité du Musée, notamment grâce à la presse qui en donne un large écho à chaque fois. Les expositions à l'ArchéoLab – Villa romaine ont également pris de l'importance, notamment grâce à des partenariats intéressants, comme ceux conclus avec l'Université de Lausanne, la SIA et l'Institut des sciences criminelles. Chaque exposition a vu le public augmenter.

ESPACE MUSÉAL CONSACRÉ À C. F. RAMUZ

La Ville de Pully poursuit la mise sur pied de l'espace qui sera dédié à C. F. Ramuz et à la littérature, sis dans La Muette, propriété où vécut l'écrivain au cœur de Pully. En parallèle aux démarches scientifiques et muséales conduites par les Musées de Pully et conformément au préavis voté en juin 2017 par le Conseil communal, la Fondation La Muette a été constituée en 2020. Elle a pour but d'accompagner la réalisation et l'exploitation des locaux abritant l'espace muséal, et de soutenir financièrement par des recherches de fonds externes les projets du lieu. Une convention scientifique avec l'Université de Lausanne et ses spécialistes en littérature romande est établie afin d'assurer la renommée du projet. En 2017, le Conseil communal a également voté le crédit de construction pour le futur espace muséal. Le chantier a démarré en 2019 et devra aboutir en 2022.

UNE BIBLIOTHÈQUE QUI SE RÉINVENTE

La Bibliothèque de Pully met à disposition de son public une offre documentaire variée et attractive, contribuant ainsi à fournir un espace de réflexion et d'échange d'idées. Lieu d'accueil privilégié, elle propose aussi de nombreuses activités d'animation et de médiation culturelle. Durant cette législature, nombre de projets novateurs y ont vu le jour, comme par exemple LirOparc et LirOlac, un service de prêt de livres dans le parc Guillemin et à Pully-Plage. Outre les traditionnels groupes de lecture, qui tissent le lien entre les générations, et les lectures publiques ou rencontres, la Bibliothèque de Pully propose également des concerts, des spectacles et des ateliers créatifs. La gratuité du prêt a été introduite en 2019: ce projet, à l'impact financier réduit, renforce la présence de cette institution au sein de la population.

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS EN BAS ÂGE:

L'EXEMPLE DES BOVERATTES

En 2017, la Vaudoise Assurances a été mise au bénéfice d'un droit de superficie sur une parcelle communale pour la construction d'une centaine de logements. Trois de ces appartements ont été retirés de la location pour accueillir un centre de vie infantine. La création de cette garderie de 30 places répond à la demande générée par l'arrivée de nouvelles familles sur ce site, même si celle-ci accueille des enfants de toute la Ville.

CRÉATION DE STRUCTURES D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)

En 2017, la Municipalité a demandé un crédit de CHF 713'500 destiné à la création d'une APEMS au collège des Alpes et à l'agrandissement de l'APEMS du site de Jules Loth, afin de respecter les prescriptions légales en matière d'accueil parascolaire (LAJE). L'ensemble des travaux a pu être réalisé en 2018. En 2017, la Municipalité a obtenu un crédit de CHF 48'000 afin de créer une structure d'accueil parascolaire



Exposition «Paris en fête» au Musée d'art (2020)

à l'avenue du Prieuré 4a. Cette initiative découlait, comme pour les sites des Alpes et de Jules Loth (préavis N° 09-2017), de l'obligation légale des communes d'assurer un accueil des enfants hors de périodes scolaires (LAJE). Les travaux liés à cette nouvelle structure ont été finalisés en 2019 et le permis d'habiter a été obtenu en 2020.

ÉVOLUTION DES PLACES D'ACCUEIL

Type d'accueil	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Préscolaire	94	94	94	94	94	123
Parascolaire	308	460	460	460	544	544
Total	402	554	554	554	638	667



Intervention de nuit

7 SÉCURITÉ

La sécurité de la Ville de Pully est assurée par Police Est Lausannois, une association intercommunale (Pully, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, Savigny) créée en 2012. Avec le soutien de la Police, de la protection civile et du service de défense incendie, la Municipalité s'engage pour la sécurité des habitants de Pully et la gestion des risques.

UNE PRÉSENCE POLICIÈRE DE PROXIMITÉ

L'agent de proximité est présent quotidiennement dans les différents quartiers de la Ville. Ce dernier est amené à connaître son milieu afin de pouvoir répondre rapidement et effi-

cacement à toute sollicitation, seul ou avec le concours de ses collègues de la Proximité et de Police Secours. Les contacts réguliers avec les Directions des écoles, les sociétés, les commerçants et habitants des quartiers permettent de prendre la température des lieux, de réagir sur les problèmes de proximité et de proposer des solutions pérennes aux problèmes récurrents. La visibilité préventive quotidienne permet ainsi de maintenir un sentiment de sécurité auprès de la population. Les stands de prévention, par exemple, sont un moyen pour aller à la rencontre des citoyens et leur apporter ainsi les réponses à leurs questions sécuritaires.

DES LOCAUX ADAPTÉS

Dans le courant du 1^{er} semestre 2017, afin de pouvoir répondre aux critères imposés par la nouvelle Loi sur l'organisation policière vaudoise pour disposer d'une police urbaine de proximité, un préavis de « mise en conformité du poste de police » a été présenté par la Municipalité de Pully et accepté par le Conseil communal. Les travaux de transformation du bâtiment ont débuté en avril 2018 pour se terminer au mois de mars 2019. Le jeudi 24 octobre 2019, la Commission d'accréditation de l'organisation policière vaudoise visitait le poste de police et préavisait favorablement la délivrance de l'accréditation définitive. Celle-ci a été remise officiellement à l'Association Sécurité Est Lausannois par le

Conseil d'État en décembre 2019 lors d'une cérémonie officielle dans les bâtiments de la Police cantonale.

COLLABORATION ET ÉCHANGE

La collaboration et les échanges se sont poursuivis avec la Police cantonale et les Polices communales, notamment celles situées en limite de secteurs soit la Police municipale de Lausanne et la Police Lavaux. Les cadres opérationnels de ces entités se rencontrent régulièrement afin d'évoquer les problématiques locales, judiciaires ou de proximité (incivilités notamment). Ces discussions permettent entre autres de planifier des opérations communes afin de juguler les problématiques relevées (cas de récidive et autres incivilités récurrentes). L'arrivée de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 a permis de renforcer la collaboration avec la Police cantonale et la Police Lavaux avec notamment la mise en place de patrouilles mixtes (Projet CoRe), ceci à l'instar des autres Polices communales. Cette collaboration permet d'avoir le cas échéant une meilleure vision opérationnelle en cas d'évènement d'importance tout en conservant l'autonomie communale.

8 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

7^e ville du Canton avec plus de 18'600 habitants, Pully bénéficie d'une localisation privilégiée à l'interface entre Lausanne, à l'ouest, et les vignobles de Lavaux, à l'est. Située sur le tracé des principaux axes de communication de l'arc lémanique, elle jouit d'une excellente accessibilité tant en transports publics qu'en voiture. À cette situation remarquable s'ajoutent un cadre et une qualité de vie exceptionnels. Ville dynamique dotée d'entreprises et d'institutions offrant des emplois locaux, Pully peut encore devenir plus attractive. La Municipalité agit dans ce domaine par des mesures de promotion et en cherchant à être un partenaire de projets novateurs.

UN CŒUR DE VILLE QUI BAT

Dans les prochaines années, Pully va renforcer encore son attractivité pour devenir le véritable centre urbain de l'Est lausannois. La Municipalité développe divers projets urbanistiques et des plans d'affectation pour dynamiser son cœur de Ville (sur plus de 90'000 m² de surfaces bâties comprenant hôtellerie, restauration, commerces, espaces publics

et espaces de travail polyvalents). Les objectifs spécifiques concernant le cœur de Ville de Pully à l'horizon 2030 sont notamment de renforcer la mixité et la complémentarité des commerces à l'échelle du centre et adapter l'offre aux nouvelles pratiques de consommation. Pour ce faire, il est important de diversifier et développer l'offre en établissements publics (cafés, bars, restauration rapide mais de qualité, brasseries, terrasses).



Place Neuve

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET ATTIRER LES TALENTS

La Ville de Pully a produit en 2019 une série de vidéos destinées à se faire mieux connaître auprès de ses futurs candidats à l'embauche. Plusieurs thèmes ont été définis, comme la formation, le coaching en gestion de projet ou encore le management des talents. Casting parmi les collaborateurs, rédaction des scripts, idées de mises en scène, tournage, montage et post-production, tout a été réalisé à l'interne par le Bureau de la communication et les Ressources humaines. Les vidéos sont visibles sur la chaîne Youtube de la Ville de Pully.

DES PARTENARIATS RICHES ET NOVATEURS: DEUX EXEMPLES

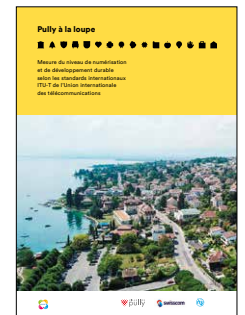
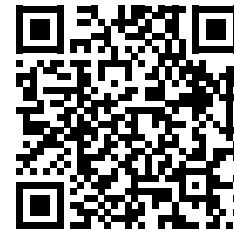
Un projet pilote initié en 2017 par la Ville de Pully pour développer un outil collaboratif permettant de gérer les procès-verbaux de la Municipalité a abouti à la création d'une solution mise en production en janvier 2020. Grandson, Gland, Ste-Croix, Belmont, Renens, Yverdon, Prilly, Nyon sont partenaires de ce projet et d'autres communes vont le devenir prochainement. Une nouvelle solution a donc été soutenue par le Service

de l'informatique et le Secrétariat municipal de la Ville, en collaboration avec une jeune société spécialisée dans les technologies internet. Le développement du projet s'est déroulé entre le printemps 2018 et l'automne 2019. Cette solution, nommée e-séances, a été mise officiellement en production en 2020 et les retours sont pleinement positifs.

RAPPORT PULLY À LA LOUPE

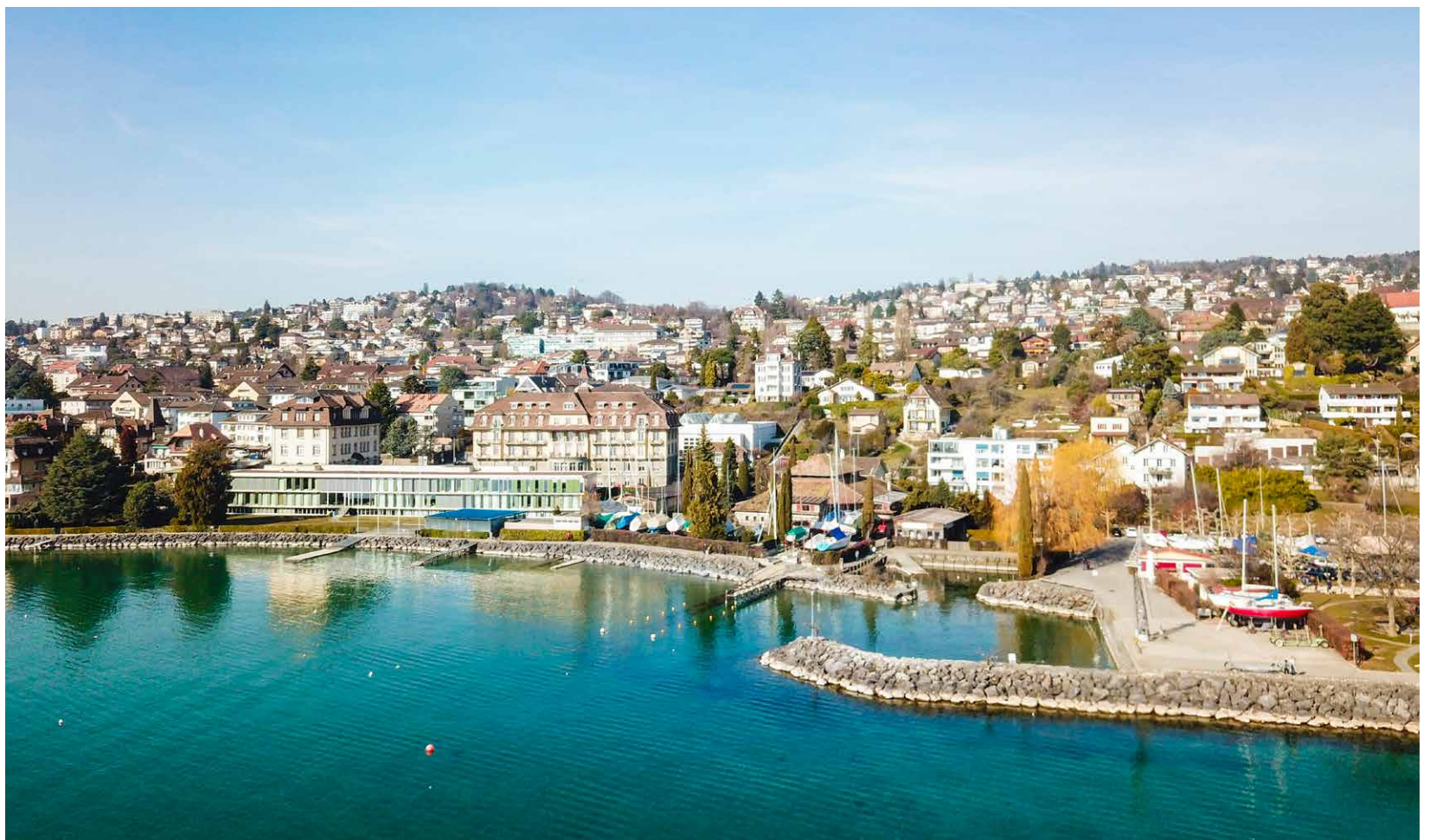
Ce rapport, paru fin 2019, publie pour la première fois une vue d'ensemble d'indicateurs chiffrés dans le domaine du développement durable et de la numérisation selon une méthode développée par l'Union internationale des télécommunications et 15 agences des Nations Unies. Les eaux potables et les eaux usées sont-elles traitées convenablement? Quelles sont les démarches entreprises par Pully en faveur de la culture? Est-ce que la couverture du réseau internet à haut débit est suffisante? Comment les citoyens se déplacent-ils? Quel est le niveau de développement des services en ligne proposés par l'Administration communale? Pensé comme un outil d'analyse et de communication à l'intention

FOCUS SUR... RAPPORT PULLY À LA LOUPE



TÉLÉCHARGER LA BROCHURE GRÂCE AU QR CODE

de la Municipalité, du Conseil communal, de l'Administration et des citoyens, le rapport « Pully à la loupe » répond à ces questions et dresse ainsi une vue d'ensemble de la Ville, selon une centaine de critères. Menée en partenariat avec Swisscom, cette « photographie » est le fruit d'un travail collectif et transversal qui a impliqué l'ensemble de l'Administration.



Pully vue du lac, au premier plan le Gymnase cantonal de Chamblandes

9 FINANCES COMMUNALES



2019 fut une année marquée par la dégradation de la situation financière de la Ville, après une période dans le vert. Faudrait-il pointer du doigt une gestion trop laxiste et dispendieuse des affaires communales par la Municipalité ?

Une réponse objective à cette question passe par une analyse du détail des dépenses, qui montre sans équivoque que le mauvais résultat financier est dû à l'effet dévastateur de notre participation à la facture sociale cantonale. Les dépenses d'investissement sont supportables et ne sont pas à l'origine de la dégradation des finances de la Ville.

Celles-ci impactent le budget annuel par leur amortissement et par les intérêts des emprunts nécessaires. De plus, toutes les dépenses d'investissement font l'objet d'une priorisation stricte, lors d'une appréciation faite dans un premier temps par la Municipalité, mais qui doit évidemment être ensuite partagée et validée par le Conseil communal dans le cadre du processus démocratique usuel. Des objectifs quantitatifs ont été annoncés dans le programme de législature; ils sont détaillés ci-après.

OBJECTIF: DES CHARGES MAÎTRISABLES CONTENUES DANS UNE ENVELOPPE MAXIMALE DE 67 MILLIONS À L'HORIZON DE 2021, SOIT UNE AUGMENTATION MOYENNE DE 3 % PAR AN

Selon le budget 2021, le total des charges maîtrisables se situe à la somme de CHF 59.5 mios, soit à un niveau bien inférieur à l'objectif. Par conséquent, ce dernier relatif aux charges maîtrisables mentionné dans le programme de législature a été parfaitement respecté. Ci-dessous, un tableau montrant l'évolution des charges maîtrisables de 2015 à 2021 :

ÉCARTS

2015 2016	2016 2017	2017- 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
+6.0 %	-2.1 %	+3.0 %	-2.2 %	+0.3 %	+0.9 %

OBJECTIF POUR LES CHARGES SALARIALES: UNE ENVELOPPE MAXIMALE DE 31 MILLIONS À L'HORIZON DE 2021, SOIT UNE AUGMENTATION MOYENNE DE 1.5% PAR AN

Selon le budget 2021, le montant relatif aux charges salariales est de CHF 30.7 mios, soit à un niveau inférieur à celui mentionné dans le programme de législature. Par conséquent, l'objectif concernant les charges salariales a été également parfaitement respecté. Voici un tableau montrant l'évolution des charges salariales de 2015 à 2021 :

ÉCARTS

2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
+3.0 %	+0.4 %	+2.3 %	0.0 %	+1.7 %	+0.2 %

DES FONDS PROPRES À HAUTEUR DE 40% AU MINIMUM POUR COUVRIR LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

Selon les budgets des années 2020 et 2021, les marges d'autofinancement devraient être largement négatives. Cela signifie qu'aucune couverture du financement des investissements par des fonds propres n'est possible. Par conséquent, l'objectif concernant la couverture du financement des investissements n'a pas pu être atteint. Le tableau ci-dessous montre la couverture du financement des investissements de l'année 2016 jusqu'au budget de l'année 2021 :

COUVERTURE DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

2016	2017	2018	2019	2020	2021
5.6 %	52.0 %	8.1 %	0.0 %	0.0 %	0.0 %

La seule année où Pully a été en mesure de respecter l'objectif tel que listé sous ce point dans le programme de législature est l'année 2017. Durant toutes les autres années, la couverture du financement des investissements a été proche de 0%. Ainsi, malgré une bonne maîtrise des charges maîtrisables, la Ville n'a pas pu financer ses investissements par une partie de ses fonds propres. La cause provient exclusivement de la forte progression des charges non maîtrisables et tout particulièrement celles relatives aux charges péréquatives (financement de la facture sociale et participation à la péréquation directe horizontale).

LA QUESTION DE L'ENDETTEMENT

Selon le budget de l'année 2021, l'endettement total de Pully devrait se situer à CHF 160 mios, soit à un niveau plus important que celui prévu par le plan de législature (CHF 140 mios). Par conséquent, l'objectif concernant l'endettement n'a pas pu être atteint. Ce dernier tableau montre l'évolution de l'endettement communal de l'année 2016 jusqu'au budget de l'année 2021 :

ENDETTEMENT

2016	2017	2018	2019	2020	2021
80 mios	90 mios	95 mios	115 mios	135 mios	160 mios

Jusqu'à l'année 2020, Pully a été en mesure de respecter l'objectif inclus dans le programme de législature. Malheureusement, la forte progression de notre participation au financement des charges péréquatives a eu pour conséquence de générer des marges d'autofinancement négatives, contraignant ainsi la commune à s'endetter non seulement pour le financement de l'entier des investissements, mais également pour

une partie du fonctionnement. Dans ces circonstances, le niveau de l'endettement communal a très rapidement progressé, notamment durant les années 2019 à 2021.

CHARGES MAÎTRISABLES

Malheureusement, les dépenses sur lesquelles la Ville de Pully peut agir (charges maîtrisables) ne représentent que 35 % du budget ; elles sont restées stables ces 5 dernières années, voire en légère diminution pour le budget 2020.

Les charges maîtrisables, grâce aux importants efforts consentis dans le cadre de l'élaboration du budget 2020, sont restées à un niveau similaire, voire même légèrement inférieur, à celui réalisé lors du bouclage des comptes de l'année 2016.

Ainsi, la commune a été en mesure de stabiliser, voire de diminuer les charges maîtrisables tout en augmentant légèrement l'effectif du personnel afin d'améliorer la qualité des prestations offertes à la population pulliérane.



pully.ch 021 721 31 11
 communication@pully.ch
 facebook.com/VilledPully
 Instagram @VilledPully

Édition Municipalité de Pully – Mai 2021
 Tirage 11'500 exemplaires
 Graphisme dolagence.ch

GESTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le premier cas de COVID-19 a été déclaré en Suisse le 25 février 2020. Les 18 derniers mois de la législature 2016-2021 ont été fortement impactés par cette pandémie.

La Municipalité a décidé la fermeture de tous les guichets de l'Administration le 17 mars 2020. Les guichets ont pu rouvrir le 11 mai. Afin de garantir ses prestations durant la fermeture, l'Administration est restée joignable par téléphone et par e-mail. Des affichettes donnant ces informations ont été posées sur les portes des guichets et l'information publiée sur le site internet et les réseaux sociaux. Le personnel de l'Administration a continué à travailler, en grande partie en télétravail, pour garantir le bon fonctionnement des services.

La Ville de Pully a ouvert, le 25 mars 2020, une hotline pour les seniors et les personnes à risque, active au plus fort de la crise du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Des bénévoles recrutés parmi les employés de la Ville se sont rendus

disponibles pour fournir des denrées alimentaires ou d'autres produits de première nécessité à domicile. Tous les habitants de Pully âgés de 65 ans et plus ont reçu un courrier les informant de ce dispositif. Des informations pratiques ont été régulièrement publiées sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville. La page d'accueil du site internet a été retravaillée afin d'indiquer en priorité les informations sur le coronavirus. Une page spéciale listant les commerces pulliérans proposant des livraisons et un service à l'emporter a été créée et tenue à jour, en collaboration avec les commerçants. Début mai 2020, la Ville a également publié sur son site des pages spécialement destinées aux entreprises, indépendants et commerçants impactés par la pandémie de COVID-19. La Municipalité a souhaité soutenir les entreprises et commerces locaux de surfaces dont elle est propriétaire. Ainsi, elle a provisoirement suspendu le paiement des loyers dus pour les mois d'avril et mai 2020 par les locataires de ses locaux com-

merciaux dont l'activité a été interdite ou fortement impactée par les mesures fédérales et cantonales. Dans cette même idée, une baisse similaire a été proposée aux restaurateurs pour les mois de décembre 2020, janvier et février 2021.

La collecte des déchets ménagers a eu lieu de manière régulière. La déchèterie de la Perraudettaz a été fermée au plus fort de la crise, et celle des Gavardes est restée ouverte. En matière de chantiers, la Ville a appliqué les directives fédérales et cantonales ; elle ne les a pas interdits mais a exigé que les prescriptions sanitaires soient respectées. Par ailleurs, elle a reporté l'ouverture de nouveaux chantiers dont elle est maître d'ouvrage.

Les entités culturelles de Pully ont réagi pour proposer des prestations adaptées. Ainsi, il a été possible de voir l'exposition du Musée d'art de manière virtuelle. L'ArchéoLab a proposé une initiative similaire. La Bibliothèque a gardé le lien avec ses lecteurs par vidéoconférence et sur les réseaux sociaux et mis en place, dès sa réouverture en mai 2020, un service de livraison à vélo pour les personnes de plus de 65 ans.